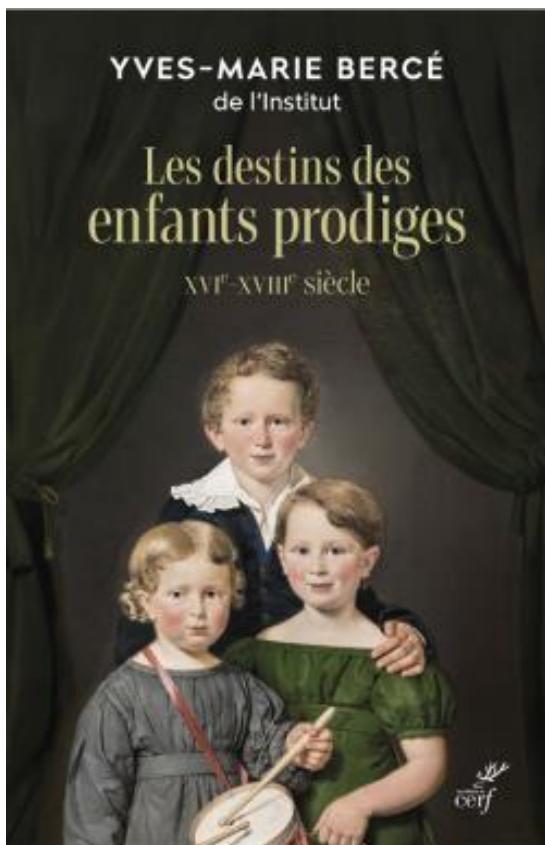


Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
Hommages déposés lors de la séance du 24 janvier 2025

Yves-Marie BERCÉ



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie l'ouvrage intitulé *Les destins des enfants prodiges, XVI^e-XVIII^e siècle*. (Paris, Les Editions du Cerf, septembre 2024), 236p. dont je suis l'auteur.

L'essence du prodige, ses germes dès la conception ou en précoce apprentissage sont hors de portée de la recherche historienne. Ce que l'enquête documentaire peut modestement révéler n'est que son environnement intellectuel, social et événementiel de l'instant. A tout le moins, il reste à l'érudition de savoir observer les circonstances de son apparition et son écho dans l'opinion. Au XVI^e siècle, les découvertes de nouveaux océans et continents imposait une remise en cause des héritages antiques et même de l'ensemble des connaissances, cette critique allant jusqu'à l'exploration des frontières les plus extrêmes de la condition humaine. Un même éperon scientifique conduisait à étudier ensemble toutes sortes de naissances anormales, celles des pires nabots et celles des fabuleux enfants prodiges.

L'étonnement des médecins, la curiosité des grands personnages lettrés se rejoignaient dans ces observations inquiètes ou émerveillées des secrets de l'espèce.

La réputation d'un enfant extraordinaire, remarqué par son talent musical et par ses exploits de mémoire ou bien de calcul attirait bientôt l'attention et la bienveillance de notables qui venaient l'entendre, encourager ses parents, dotaient l'enfant de bourses d'études, d'emplois dans des charges d'église, de théâtres ou de fêtes de cours. L'intérêt de grands seigneurs pour les enfants prodiges devenait aux XVI^e et XVII^e siècles une sorte de mode sociale. Cette attention rejoignait les récits par Plutarque des premières années des héros de l'Antiquité. Les traces d'enfances de très lointains passés pouvaient faire rêver aux avenirs extraordinaire promis à des enfants du temps présent. En eux se cachaient les secrets des destins, les jeux obscurs et concurrents de l'hérédité et de l'éducation, les mystères de leurs parts respectives dans la formation de la personnalité.

Des conventions millénaires assignaient aux filles des mérites de prudence et d'affectivité qui devaient, pensait-on, les écarter des études classiques de droit, médecine et théologie et des fonctions publiques. Certains dons exceptionnels, par exemple en mathématique et dans les lettres, pouvaient leur être reconnus en famille. Elles auraient plus tard à tenir les comptes d'un mari affairiste, changeur, astronome ou imprimeur et, peut-être discrètement, à dépasser

les expertises masculines. Catherine de Parthenay, duchesse de Rohan, ou, au xviii^e siècle, la marquise Du Chatelet furent l'une et l'autre passionnés de mathématiques dès l'enfance.

Un domaine prestigieux était offert très tôt à des fillettes : le génie musical et surtout les enchantements de la voix. Les triomphes de très jeunes cantatrices devenaient au cours du xviii^e siècle un phénomène socio-culturel courant. Apparus en cette époque relativement proche, ces cas de très jeunes célébrités féminines ne cessèrent jamais.

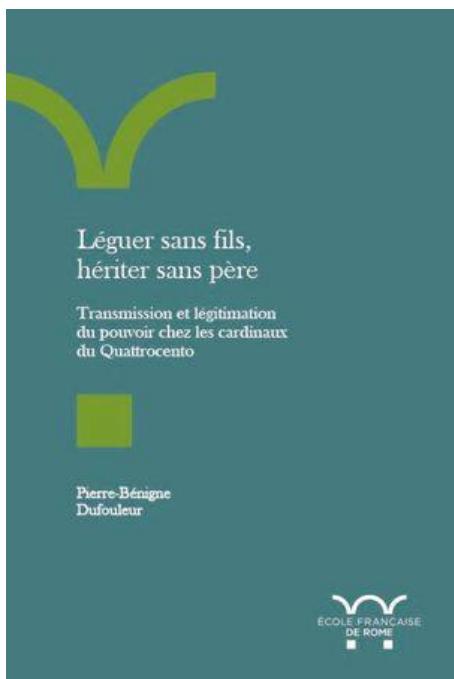
En tout temps, avec la nouvelle de génies infantiles revenait le débat sur la part de l'héritage génétique inconnaissable et celle, plus vérifiable, de l'excellence de l'éducation. L'histoire semble souvent concilier ces deux hypothèses. Le génie surgirait un jour dans des familles où depuis plusieurs générations les enfants avaient été orientés vers une forte spécialisation, intellectuelle ou artistique. Par exemple, pendant deux siècles, les Couperin ont été de bons laboureurs de blés dans la Brie et en même temps joueurs d'instruments dans les fêtes de village, avant de monter à Paris et d'y donner le jour à François Couperin, le plus grand claveciniste de la cour de Louis XIV. Les Bernouilli, marchands dans les Flandres au xv^e siècle engendrèrent des enfants aussitôt mathématiciens dans l'enfance qui furent banquiers, astronomes et savants ; la célébrité et les réussites dans leur généalogie se maintinrent jusqu'à nos jours. En musique, comme en sciences, à une certaine génération, voici que l'un des rejetons d'une fratrie, brillant plus tôt que les autres et avec plus d'extraordinaire facilité, était distingué et promu par les parents, puis par des maîtres. Il en fut ainsi dans les généalogies des Bach, des Mozart, des Weber ; les exemples peuvent être multipliés.

La réputation d'enfant prodige suppose évidemment l'exception extraordinairement précoce de dons merveilleux, mais ses traits géniaux ne suffisent peut-être pas à son identification et sa consécration en son milieu et en son temps. Sa reconnaissance revient d'abord à ses parents, voisins et amis et puis, encore et surtout, éclate grâce à l'observation et le parrainage d'un grand personnage. Son appui assure dans l'immédiat la gloire d'un fragile enfant et va permettre bientôt le développement de son génie. Il y avait des filières institutionnelles qui pouvaient offrir une étape de promotion ; ce seraient des places dans des chapelles princières, dans des chorales de conservatoires ou d'œuvres de charité, des bourses de fondations prestigieuses, l'appel à une cour royale, la protection amicale d'une grande dame ou même d'un souverain. Les contemporains ne s'étonnaient pas de ces parcours insolites. Comme l'intervention des fées dans les contes, la protection d'un généreux mécène était un usage collectif, à la fois fabuleux et attendu. On peut dire que le destin et le rôle d'enfant prodige dessinent une aventure sociale ; ils ont une dimension historique ; ils ont représenté une sorte de statut socio-culturel propre à ce moment de civilisation, dans l'Europe des Temps modernes.

Il arrivait, bien sûr, que des conditions malheureuses vinssent offusquer des talents précoces. Eloignés des modes de leur époque, des cercles de pouvoir, doués de capacités trop insolites pour que leurs proches et leur milieu les comprennent, ils auront été incompris, ignorants peut-être eux-mêmes de leurs chances obscures. Leurs potentialités ont tourné court, n'ont jamais été développées. La postérité n'en saura rien.

Par la suite des temps et jusqu'à nos jours l'élévation des niveaux de vie, la diffusion des savoirs, la généralisation des collèges, conservatoires et grandes écoles, ont sans aucun doute multiplié les cas d'excellences juvéniles, mais cette évolution de nouvelles chances revient paradoxalement à une banalisation de leur éclat. »

Jacques VERGER



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de l'auteur, l'ouvrage de Pierre-Bénigne Dufouleur, *Léguer sans fils, hériter sans père. Transmission et légitimation du pouvoir chez les cardinaux du Quattrocento* (BEFAR, 413), Rome, École française de Rome, 2024, 607 p., nbrses illustr. en noir et blanc et en couleurs.

Ce livre est la version imprimée de la thèse de l'auteur, ancien membre de l'École française de Rome, actuellement boursier de la Villa « I Tati » à Florence.

Il s'agit d'un ouvrage volumineux, mais clair, bien présenté et de lecture toujours aisée. Le sujet est, nous y reviendrons, d'apparence classique mais novateur, le plan est bien structuré et l'argumentation convaincante.

Ce travail repose sur des dépouillements archivistiques considérables associant des textes émanés directement du fonctionnement de la Curie (journaux des cérémoniaires, *Commentarii* de Pie II), des sources narratives (les

recueils de *Vitae* de Vespasiano da Bisticci et de Platina), des traités juridiques et politiques (comme le *De cardinalatu* de Paolo Cortesi), des documents enfin produits par les cardinaux eux-mêmes (testaments, correspondances), ainsi qu'un très abondant recours aux témoignages architecturaux, artistiques et héraldiques que l'auteur a repérés dans toute la Péninsule italienne. Il a par ailleurs dépouillé la bibliographie, ancienne et récente, qui abonde en études de détail sur tel ou tel personnage, en même temps qu'en essais de synthèse plus ou moins abouties sur la ville de Rome et le pouvoir pontifical au temps de la Renaissance et de la première modernité (P. Prodi, W. Reinhard). Il s'est enfin bien informé, même s'il sait en éviter le jargon, des travaux de science politique et d'anthropologie historique sur les réseaux de pouvoir et les structures de parenté. Ses développements s'appuient sur un grand luxe d'exemples concrets d'une part et, dans les passages plus synthétiques, de tableaux, courbes, graphiques, cartes et reproductions photographiques d'autre part.

Le sujet, avons-nous dit, est classique : il s'agit d'une étude du Sacré Collège, du « Sénat de l'Église » comme on disait parfois, à l'époque de la Renaissance, c'est-à-dire au cours d'un long Quattrocento qui va de la fin du Grand Schisme aux débuts de la Réforme. Précisons cependant tout de suite que, comme il le souligne avec force lui-même, l'auteur n'a pas eu l'intention de « faire une recherche en histoire religieuse, mais bien de faire une histoire sociopolitique du domaine religieux ».

Concrètement, le travail de P.-B. Dufouleur repose sur un fichier prosopographique de 309 cardinaux clairement attestés comme ayant fait partie du Sacré Collège entre 1417 (élection du pape Martin V) et 1534 (mort de Clément VII).

Le premier chapitre (« Le Sacré Collège au Quattrocento : entre rupture et continuité ») établit par la méthode prosopographique, ce qui n'avait jamais été fait de manière systématique, les caractéristiques essentielles du groupe des cardinaux, à la fois dans ses structures (effectifs, âge, origines géographiques et sociales, durée de la carrière cardinalices) et dans son évolution diachronique au long des 117 années retenues ici. Sans remettre totalement en cause les hypothèses de ses prédécesseurs, l'auteur, par une attention fine aux données statistiques et à la chronologie, les nuance fortement et les précise, qu'il s'agisse du rajeunissement du Sacré

Collège, de son renouvellement plus rapide, de sa croissance numérique, de son « italianisation » et de son « aristocratisation » progressives. Certes, les cardinaux du Quattrocento sont globalement de plus en plus riches, accumulant biens patrimoniaux et revenus ecclésiastiques, et tendent à mener un train de vie princier, mais il y dans le détail beaucoup de variété et, au total, plus que l'origine ou la fortune, ce sont leurs profils de carrières qui distinguent les cardinaux et permettent d'esquisser une typologie ; l'auteur propose d'identifier trois profils : ceux, peu nombreux, tels Bessarion ou Nicolas de Cues, qui doivent leur promotion à leurs qualités personnelles exceptionnelles (culture, piété), ceux qui sont poussés par les princes italiens ou les souverains européens comme le roi de France, ceux enfin qui sont issus de la parenté ou de l'entourage pontifical ou des bureaux de la Curie.

Après avoir ainsi posé le cadre général, l'auteur en vient précisément à son propos, qui est de mettre en évidence et d'étudier le fonctionnement et le rôle des « structures » et des « stratégies » familiales au sein du microcosme cardinalice. Il récuse ici le concept de « népotisme », qu'il estime daté et inadéquat en raison des connotations négatives qui lui sont attachées, tout en étant conscient que ceux de « structures » et de « stratégies » ne sont pas non plus à l'abri de toute critique, notamment en raison de leur caractère individualiste et volontariste qui tend à minimiser le poids du hasard et des contraintes sociales et politiques extérieures.

Le second chapitre (« Les dynasties cardinalices. La construction de la parenté au sein du Sacré Collège ») analyse en détail la constitution des réseaux de parenté qui unissent entre eux et parfois avec le pape la majorité des cardinaux, pratiquement les deux tiers d'entre eux à cette époque (202 sur 309). Ces réseaux se constituent sur des bases variables que l'auteur analyse minutieusement à partir d'exemples précis, en particulier ceux des Della Rovere (le lignage des papes Sixte IV et Jules II) et des Piccolomini (celui de Pie II et Pie III) : il pouvait évidemment s'agir de liens du sang, mais la construction des lignages apparaît souvent beaucoup plus « artificielle » et donc consciente, ce qui en complique le repérage et l'analyse : la simple homonymie, l'adoption des mêmes armoiries, des formes volontaires d'alliance ou d'adoption, etc.

Le chapitre suivant (« Les évolutions des pratiques et des normes de la parenté dans le Sacré Collège ») revient sur cette question dans une perspective diachronique et met en évidence un fort resserrement des liens de parenté au sein du Sacré Collège et autour de la personne du pontife à partir de la fin des années 1450, autrement dit du pontificat de Pie II. Les réserves morales que pouvaient encore susciter certaines pratiques s'estompent au profit d'une véritable « culture de la parenté » – dont on trouverait peut-être le pendant dans la fermeture souvent relevée de la noblesse européenne dans la seconde moitié du xv^e siècle – et les partisans de la réforme eux-mêmes hésitent à imputer à cet aspect de plus en plus dynastique du Sacré Collège les travers et les excès qu'ils dénoncent chez les princes de l'Église.

Les deux derniers chapitres du livre de P.-B. Dufouleur s'interrogent enfin sur les raisons d'être mêmes de ces stratégies familiales de plus en plus envahissantes. La première, étudiée dans le chapitre 4 (« Les stratégies de transmission des biens et des pouvoirs au sein des dynasties cardinalices »), est la transmission des richesses et des pouvoirs acquis par les cardinaux, bien que ceux-ci n'aient normalement pas d'enfants (au moins légitimes) et donc pas d'héritiers directs. Ce souci concerne non seulement les biens patrimoniaux (palais, terres), mais même les bénéfices et revenus ecclésiastiques. La transmission joue au premier chef en faveur des neveux et cousins eux-mêmes ecclésiastiques, mais les branches laïques, souvent cadettes, des lignages et les femmes ne sont pas oubliées dans ces calculs. La *resignatio in favorem* des bénéfices, les testaments autorisés par le pape en sont quelques-uns des procédés les plus classiques.

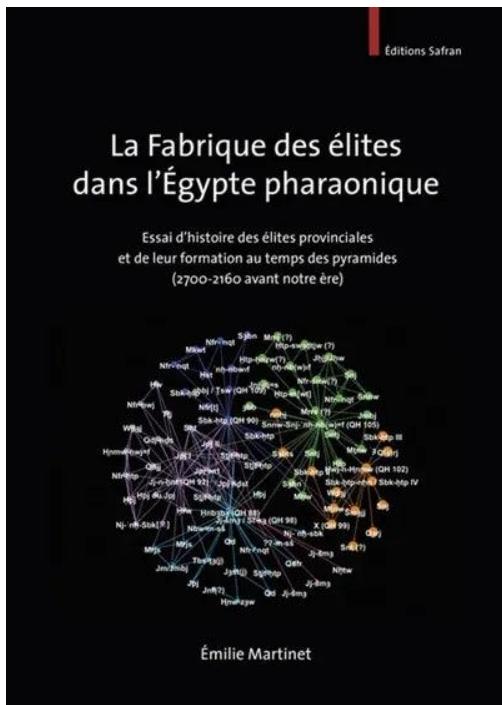
Le dernier chapitre évoque l'aspect plus idéologique de ces stratégies familiales (« Inverser le regard : la légitimation familiale du pouvoir des cardinaux »). Ceux-ci n'entendent plus

justifier la place éminente qu'ils occupent dans la société et dans l'Église par leurs seuls mérites personnels ou la faveur princière ou pontificale. C'est leur appartenance à une lignée ancienne et prestigieuse et aux liens de parenté qui a uni et unit celle-ci au pape lui-même qui légitime leur pouvoir, tel qu'ils l'exercent eux-mêmes et tel qu'ils entendent le transmettre à leurs descendants, clercs ou laïcs. Les exemples ne manquent pas, l'auteur en développe plusieurs (les Brancaccio, les Capranica, les Della Rovere, les Piccolomini) et étudie de manière très fouillée les moyens utilisés à cette fin : discours mémoriels, commande d'œuvres d'arts, réalisation de monuments funéraires souvent regroupés dans des nécropoles familiales, etc. Tous ces moyens qui rivalisent avec ceux mis en œuvre par les grandes familles aristocratiques ou princières, visaient à ancrer durablement, dans la pierre des monuments et dans le décor des églises et à fonder sur l'histoire la mémoire et donc la légitimité de leurs commanditaires et des dynasties auxquelles ils avaient donné naissance.

Le tableau dressé par l'auteur d'un Sacré Collège du Quattrocento largement structuré par ses réseaux de parenté et ses stratégies familiales, ne prétendait relever, de son propre aveu, nous l'avons dit, que d'une histoire « sociopolitique » du religieux ; il n'en apporte cependant pas moins beaucoup, nous semble-t-il, à une meilleure connaissance de l'ecclésiologie et de la vie religieuse à l'époque de la Renaissance. À telle enseigne que les comportements décrits ici évoluent sensiblement après 1534 dans un climat religieux nouveau, désormais marqué par les défis de la Réforme et la préparation du Concile de Trente. C'est ce que l'auteur suggère lui-même dans sa conclusion (p. 485-492) et son hypothèse semble convaincante. Ceci serait une autre histoire.

Mais tel qu'il est, avec ses grandes qualités d'érudition sans myopie, au service d'une pensée claire et d'une réelle aptitude à la synthèse, le présent livre est un ouvrage remarquable qui enrichit considérablement notre connaissance de la Rome du Quattrocento, de la papauté de la Renaissance et du gouvernement de l'Église en ces années décisives à la charnière du Moyen Âge et du temps des Réformes. »

Michel VALLOGGIA



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son autrice, l'ouvrage de Madame Émilie Martinet : *La Fabrique des élites dans l'Égypte pharaonique. Essai d'histoire des élites provinciales et de leur formation au temps des pyramides (2700-2160 avant notre ère)*, publié par les Éditions Safran, *Connaissance de l'Égypte Ancienne*, n° 26, Bruxelles, 2024, 240 pages et 13 figures.

Dans la civilisation de l'Égypte Ancienne, l'Ancien Empire se distingue par une monarchie centralisée, caractérisée par une continuité politique, économique et sociale. Pour l'autrice de cet essai, les objectifs de la recherche visent donc à faire progresser la réflexion sur la formation des élites et à engager un dialogue avec les historiens de l'Antiquité sur la situation de ces élites au sein d'une société complexe. Dans cette optique, il apparaît, méthodologiquement, que l'archéologie, associée à l'anthropologie de la parenté et à la prosopographie,

permettent d'observer l'émergence de ces élites et l'évolution de leurs pratiques funéraires, grâce à l'architecture de leurs sépultures, à la décoration de ces tombes et aux inscriptions qu'elles renferment. D'emblée, il est à relever que l'enquête est considérable, autant dans le temps que dans l'espace, couvrant plus d'un demi-millénaire dans les 38 provinces du pays. Cet essai est effectivement solidement fondé sur une thèse de doctorat, consacrée à l'étude de l'administration des provinces de l'Ancien Empire, accompagnée d'une remarquable série d'articles précédemment publiés.

Pour l'analyse de cette stratification sociale, la documentation disponible repose sur l'évaluation des carrières professionnelles, dont le statut est caractérisé par les richesses individuelles, autrement dit, par l'examen des équipements funéraires. Cette documentation offre une vision limitée, en raison de la disparité des sources ; toutefois, elle permet de voir ces élites provinciales telles qu'elles se percevaient, avec une représentation idéologique de l'univers qu'elles dominaient.

L'architecture du livre s'articule selon cinq chapitres.

Dans le premier chapitre, intitulé *Historique des recherches sur le sujet et concept d'élites en égyptologie*, l'autrice souligne l'évolution de la discipline, autrefois ignorante des outils de recherche issus des sciences sociales, pour brosser un panorama des avancées scientifiques actuelles dans le domaine de l'histoire économique et sociale. Plusieurs travaux novateurs sont alors présentés pour expliquer et valider la démarche de cet essai. D'autre part, la perception du concept d'élites était précédemment fondée sur la fortune de ces dignitaires, sur leur niveau d'éducation et, enfin, sur le caractère héréditaire de leurs fonctions dans l'administration des provinces.

D'où viennent les élites provinciales ? fait l'objet du deuxième chapitre. Selon N.Kanawati, les réformes administratives de la fin de la Ve dynastie virent l'apparition du poste de « directeur de Haute-Égypte », afin d'améliorer la perception de taxes dans les provinces. Cette politique aurait visé à dépêcher de la capitale memphite des élites dans les provinces pour en assurer la gestion. Le statut de ces agents de l'État aurait donc favorisé l'émergence

d'élites provinciales, dès lors caractérisées par l'aménagement de sépultures décorées et inscrites. Les capacités économiques de ces élites auraient résulté du produit d'expéditions minières (cuivre et or), dépêchées par le souverain dès le début de la VIe dynastie. A Tell Edfou, l'architecture funéraire montre que les dignitaires locaux, durant la Ve dynastie, furent enterrés dans des mastabas anépigraphes ; puis, dès la dynastie suivante, dans des sépultures inscrites, à l'instar du gouverneur Izi. Ce processus, qui a contribué à renforcer la position sociale de cette élite, se trouve confirmé à Éléphantine et sa nécropole de Qoubbet el-Haoua, de même à Coptos, avec les ressources du Ouadi Hammamat, à Dendéra et en Basse-Égypte, à Tell Basta, point de passage vers le Sinaï et le Levant. En Moyenne-Égypte, l'intérêt de la monarchie s'est également manifesté pour le potentiel agricole de ces provinces, notamment dans la nécropole de Déchacha, avec ses tombeaux décorés et inscrits, datés de la fin de la Ve et du début de la VIe dynastie. L'objectif de cette politique visait le développement de la productivité agricole de cette région et l'approvisionnement de la capitale Memphis. A la même époque, dans les 15^e et 16^e provinces, les tombeaux décorés et inscrits des nécropoles de Deir el-Bercha et Cheikh Saïd confirment la présence d'élites motivées par l'exploitation de ressources minérales des carrières de calcite d'Hatnoub. La circulation accrue des ressources depuis le désert, notamment, la fondation étatique de Balat, dans l'oasis de Dakhla, jusqu'à la capitale a largement bénéficié à ces élites, dont les enfants recevaient une éducation à la Cour avant de revenir dans l'oasis pour y exercer leurs charges. L'émergence et la montée en puissance des élites provinciales résultent enfin de plusieurs facteurs, parmi lesquels figurent la proximité de routes commerciales ou de ressources minières, l'existence de voies navigables et de liens privilégiés avec la famille royale.

Dans le chapitre 3 (*Diffusion des codes élitaires de la capitale et histoire culturelle : une perspective diachronique*), il est noté que le monde provincial a adopté la culture de la capitale avec ses codes de l'auto-représentation des élites. Les programmes iconographiques et épigraphiques des tombeaux exprimaient la hiérarchie sociale telle qu'elle fut perçue par les Égyptiens. Or, la diffusion de ces modes élitaires s'est étendue sur une période variable suivant les provinces. Toutefois, la multiplication des hypogées décorés en province date de l'époque du roi Djedkarê Izezi, au milieu du XXIVe siècle. Dans la suite du développement, l'analyse diachronique prend en compte la fondation des domaines royaux en province, les déplacements des provinciaux à travers le pays et l'envoi d'expéditions officielles à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Ceci, notamment, dès l'érection des pyramides memphites qui entraîna la présence de provinciaux dans la capitale et d'approvisionnements en nourriture et matériaux. Ce brassage social contribua à la diffusion des codes memphites, perceptibles dans la construction des pyramides provinciales qui n'étaient pas des sépultures, mais qui symbolisaient le pouvoir royal en province. Dans l'administration de l'État, l'éviction des « fils royaux » du vizirat, sous le règne de Sahourê, fut remplacée par une attribution de ces fonctions à des fonctionnaires civils. Enfin, la diffusion du culte royal, par l'intermédiaire de statues rattachées à des temples locaux et dotées de revenus s'est progressivement élargie aux particuliers, dès la VIe dynastie. Ces temples provinciaux ont progressivement joué un rôle important dans l'économie nationale, particulièrement dans la gestion des domaines (*hout*), par les élites locales. Grâce aux décrets d'exemptions, ces temples locaux furent protégés des corvées royales pour préserver leurs intérêts économiques.

Le chapitre 4 aborde les *Stratégies élitaires, facteurs de la reproduction sociale et compétition entre les élites*. S'agissant de conserver le pouvoir à long terme, les élites provinciales se sont maintenues au pouvoir dans leur province respective, grâce à la transmission des charges à leurs descendants, au contrôle des institutions locales et aux alliances matrimoniales avec la monarchie. En parallèle, la royauté s'est positionnée en arbitre entre les différents groupes élitaires pour garantir la stabilité de l'État. Par ailleurs, les inscriptions biographiques des élites montrent que les nominations des fonctionnaires relevaient uniquement de l'autorité

royale. L'exemple de la dynastie des gouverneurs de l'oasis de Dakhla, dont la longévité s'est étendue sur près de deux siècles, confirme que la transmission de cette charge héréditaire constitua un élément important dans la perpétuation de la situation des élites sur le long terme. La gestion d'une province, d'un temple local et des domaines royaux représentait un facteur de stabilité du fait que le patrimoine foncier était indivisible, pour ce faire, les fils des gouverneurs se voyaient confier les titres de « directeur des prêtres » d'un temple avant de succéder à leur père, à la tête de la hiérarchie comme « directeur de Haute-Égypte ». Un patronage de la monarchie fidélisait les fonctionnaires qui continuaient de bénéficier de ses largesses. Ainsi, dans le registre archéologique, l'exemple des tombes secondaires, aménagées au voisinage des sépultures de leurs protecteurs, témoignent-elles de cette relation de patronage. Ce modèle était particulièrement développé dans la nécropole de Qila el-Dabba où les sépultures secondaires avaient été positionnées au voisinage des grands mastabas des gouverneurs de l'oasis de Dakhla. Concernant les alliances matrimoniales avec la famille royale, l'autrice évoque d'une part, le mariage de Pépi Ier avec deux sœurs originaires d'Abydos : cette union a permis à cette famille d'accéder à de hautes charges administratives qui pouvaient être transmises aux descendants, tandis que la monarchie y trouvait une importance économique. A Tell Edfou, une fille du roi Téti fut mariée à Izi qui devint gouverneur de province durant ce règne... Les enfants de ces dignitaires pouvaient recevoir une éducation à la Cour memphite et, ultérieurement, accéder à de hautes fonctions. Pour la monarchie, ce contrôle de formation renforçait les alliances royales avec les élites provinciales. Notons encore quelques différends qui ont entraîné des cas de *damnatio memoriae*, exercés dans des tombes saqqariotes et plus rarement en province, visant à condamner à l'oubli et à empêcher ces propriétaires d'accéder à l'au-delà.

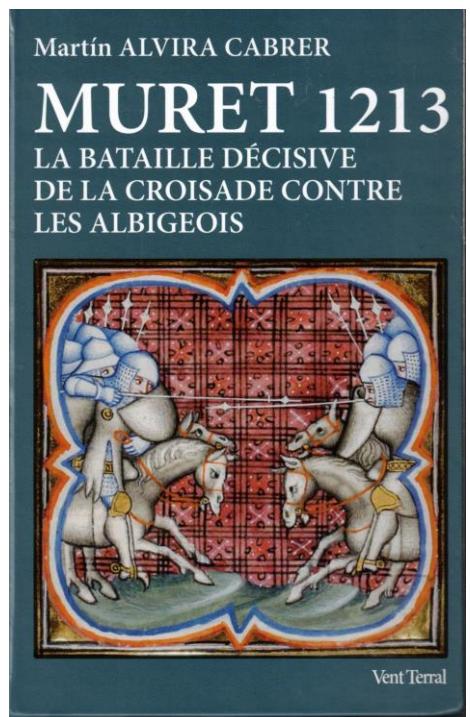
Le chapitre 5 replace *Les élites égyptiennes dans une perspective comparatiste*. En fait, l'émergence et le renforcement des élites observés en Égypte sont également perceptibles au Proche-Orient, dans le sud de la Mésopotamie, dans le royaume de Lagash et en Syrie, avec les archives de Mari. Les processus sont similaires, dans les mêmes périodes, avec des mécanismes semblables. A Byblos, les échanges commerciaux avec l'Égypte furent importants, avec le transit du lapis-lazuli, de l'étain et de l'argent. De son côté, Ebla recevait des marchandises égyptiennes, telles que le lin, l'ivoire, l'or et le cuivre... L'Égypte se situait au cœur d'un espace de contacts entre l'Eurasie et l'Afrique. Ce commerce international contribue aussi à expliquer l'émergence de ces élites provinciales, dès le XXIV^e siècle avant notre ère, qui ont ainsi affirmé leur indépendance économique.

Dans sa *Conclusion*, l'autrice relève que la littérature égyptologique s'était précédemment concentrée sur le rôle des élites provinciales dans l'effondrement de la monarchie qui marqua la fin de l'Ancien Empire. Or, cet essai apporte un éclairage nouveau sur cette ancienne appréciation, en valorisant les facteurs qui ont entraîné ces transformations politiques et sociales dans une période qui a subi une sécheresse météorologique majeure et qui a bouleversé plusieurs sociétés de l'Ancien Orient.

L'ouvrage est complété par une carte de l'Égypte à l'époque de l'Ancien Empire, une liste des provinces, une chronologie relative, une bibliographie très complète et un index.

Cette enquête, remarquablement conduite, documentée et exhaustive, dont on ne peut que brièvement résumer les résultats, nous livre une synthèse qui éclaire une compréhension nouvelle de cette période d'apogée de la civilisation égyptienne ».

Dominique BARTHÉLEMY



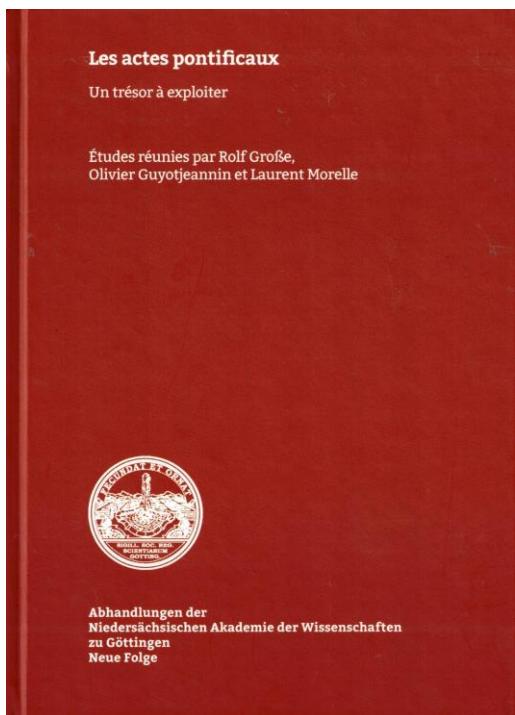
« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie le livre de Martin Alvira Cabrer, *Muret 1213. La bataille décisive contre les Albigeois*, Valence d'Avignon, 2024, éditions Vent Terral, 430 pages. Ce livre est la traduction révisée et mise à jour de *Muret 1213* (Barcelone, Ariel, 2008), c'est-à-dire de la version grand public d'El Jueves de Muret, thèse de doctorat publiée en 2002. On y trouve relatés et discutés, de manière précise et convaincante, en onze chapitres les tenants et aboutissants de la bataille du 12 septembre 1213 au cours de laquelle Simon de Montfort et la croisade albigeoise, assiégés dans Muret par une coalition entre le comte de Toulouse Raymond VI, avec la milice urbaine, et le roi Pierre d'Aragon, comte de Barcelone, avec son armée, les ont mis en déroute, tuant le roi, provoquant une débandade générale et décimant les piétons toulousains. Des annexes utiles fournissent les listes de combattants connus et les estimations diverses par 34 sources des effectifs et des pertes des trois armées (p.297-304).

Les deux premiers chapitres exposent les origines et les débuts de la croisade albigeoise et soulignent la difficulté dans laquelle sont les Toulousains à la fin de 1212 et l'importance potentielle du renfort d'un roi Pierre, auréolé et mis en confiance par sa participation à la grande victoire espagnole de Las Navas de Tolosa (1212), longtemps ou par intermittence mélangé par le pape Innocent III en raison notamment du fait qu'il n'avait rien d'hérétique : il ne péchait nullement contre l'esprit mais plutôt contre la chair, étant un grand *trichador de domnas*, ce qui a pu servir dans les récits explicatifs de sa défaite, à connotation morale (p.125-127), mais ce qui n'a jamais suffi, Dieu merci ! à devenir la cible d'une guerre sainte. Martin Alvira Cabrer souligne l'excès de confiance du roi Pierre déclenchant une bataille dont il a pu attendre qu'elle soit un jugement de Dieu (p. 114) au rebours des récits hostiles comme celui de Guillaume de Puylaurens qui lui prêtent d'avoir eu seulement en tête de s'illustrer pour l'amour adultère d'une Toulousaine (p. 118). En revanche, Simon de Monfort et son armée s'adonnent au contraire à des rites et à des prières de guerre sainte, bénis par les évêques présents à leurs côtés, et le lecteur peut lire (p. 149-150) l'essentiel de la harangue que lui prête Guillaume le Breton à l'adresse de l'armée croisée. Tout le développement sur les divers récits de cet épisode central, le plus controversé, emplit les pp. 180-194. Le chroniqueur catalan Bernat Desclot (écrivant à la fin du XIII^e siècle) lui prête de vendre chèrement sa peau, et dans le même sens la chronique hainuyère dite de Baudouin d'Avesnes transmet vers 1281 un récit antérieur dans lequel le roi ayant changé de costume avec un chevalier est reconnu comme tel à sa bravoure, en dépit de son incognito. Les fuyards sont stigmatisés, l'Aragon accusant les Catalans qui s'en défendent. Du côté des vainqueurs, Guillaume le Breton remporte la palme de la sophistification en relatant la mort du roi Pierre de la main d'un écuyer qui « désire être connu pour être l'homicide d'un roi » et prend le temps de chapitrer sa victime tout en lui portant les coups décisifs. Ce que nous pouvons savoir de la bataille est ensuite exposé, et en même temps l'auteur signale ce que nous n'en savons pas ou ce qui reste incertain. La comparaison avec d'autres

batailles et d'autres récits de bataille proches dans le temps aurait peut-être permis de pousser plus avant le commentaire, mais il est déjà nourri et pertinent.

L'auteur confronte ensuite (chapitre neuf) les interprétations providentielles de la victoire des uns, du désastre des autres, avant d'enchaîner sur les conséquences de Muret à court et moyen terme. Il a inséré à plusieurs reprises des textes illustrant les « mémoires » et les histoires médiévales et modernes de Muret, mais il procure une discussion des sources et traditions dans une annexe sur le souvenir de Muret. On y apprend que l'historiographie espagnole a été dominée très longtemps par la chronique de l'archevêque de Tolède Rodrigo Jiménez de Rada (1243-1247) : selon celui-ci, le roi Pierre, d'un catholicisme incontestable, s'est rendu à Muret pour défendre ses droits féodaux et non pour protéger des hérétiques cathares. « L'influence de la version de Rodrigo de Tolède a été telle qu'on la trouve aujourd'hui presque mot pour mot dans certaines histoires générales de l'Espagne » (p.291). Le présent livre offre désormais le précieux contrepoint d'une attention plus forte à la complexité de l'histoire, avec la part de l'incertitude. »

Dominique BARTHÉLEMY



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie les études réunies par Rolf Grosse, Olivier Guyotjeannin et Laurent Morelle sur *Les actes pontificaux. Un trésor à exploiter*, Universitätsverlag Göttingen, 2024 (Abhandlungen der Niedersächsischen Akademie der Wissenschaften zu Göttingen, Neue Folge.55), 312 pages. Il s'agit d'un bilan d'étape et d'une réflexion sur le seul des projets actuels de l'Institut historique allemand de Paris qui s'inscrit dans une dynamique de long terme, celui de la *Gallia Pontificia*, branche française du *Göttinger Papsturkundenwerk*, lancé à la fin du XIX^e siècle par Paul Fridolin Kehr, dont l'objectif est d'éditer tous les actes pontificaux antérieurs à l'avènement d'Innocent III (1198). Klaus Herbers retrace l'histoire de cette entreprise, et Rolf Grosse s'interroge sur son avenir incertain, encore que, du fait de son labeur infatigable et précieux en faveur de la *Gallia Pontificia*, s'il obtient un soutien

institutionnel suffisant, il assurera lui-même cet avenir au cours d'une retraite studieuse. Les volumes d'analyse des actes pontificaux diocèse après diocèse, évêque après évêque, sont de nature à fournir en toute matière des données précieuses : on rappellera que c'est à l'occasion d'une recherche dans ce cadre qu'en 1930 Hermann Meinert a découvert la notice d'un procès entre Saint-Rémi de Reims et Saint-Nicaise, dans laquelle se trouve une indication capitale, exploitée magistralement par Michel Bur dans sa thèse sur *La formation du comté de Champagne*, sur la manière dont l'archevêque Ebles a obtenu le droit comtal.

Aujourd'hui, sur la masse des documents pontificaux, l'électronique fait merveille et Nicolas Perreux peut évoquer (p. 39-90) le *machine learning*, la stylométrie et la sémantique historique. Notre auxiliaire Jean-Charles Bédague peut ensuite évoquer le travail de la *Gallia Pontificia* dans le diocèse de Thérouanne, en donnant en annexe la supplique adressée par l'évêque au pape Eugène III en vue de la confirmation des biens de l'abbaye Sainte-Marie de Chocques : or si nous sont parvenues beaucoup de confirmations de biens par ce pape et à cette date, nous n'avons en général aucune trace du document préparatoire. Robert Friedrich reprend pour sa part (p.119-136) le dossier de l'invitation du pape à Reims par l'archevêque Gervais ((1047-1067). Daniel Berger nous fait ensuite franchir les Pyrénées pour évoquer l'*Iberia Pontificia* en étudiant les interventions de la papauté dans les diocèses de Burgos, Palencia, Ségovie et Sigüenza. Michel Margue nous ramène dans les Gaules pour plaider en faveur de l'avancement d'une *Lotharingia Pontificia* (p. 165-185).

Mais voici venir un de ces textes pleins de science, d'allant et d'esprit dont notre consœur Pascale Bourgoin a le secret et le monopole : de la page 189 à la page 198 elle parvient à nous faire goûter le style austère de la chancellerie pontificale ! Les écritures sont ensuite analysées avec beaucoup de science par Dominique Stutzmann sur une longue période (XII^e-XV^e siècle) et à l'échelle européenne (p.199-241). Le lecteur peut alors découvrir deux bilans de l'apport des actes pontificaux à l'histoire institutionnelle : Brigitte Basdevant-Gaudemet étudie ce que doit aux législations pontificales et conciliaires la construction de la hiérarchie ecclésiastique, et Harald Müller se penche sur le statut et les actes des juges délégués, partagés entre leur

mission et la pression des intérêts locaux. Gerhard Lubich ouvre la perspective d'une exploitation prosopographique « digitale » des actes pontificaux (p. 271-279) et Veronika Unger présente un projet sur l'entourage des papes du IX^e siècle (p. 281-290). Laurent Morelle formule magistralement, pour finir, des conclusions sur la rencontre dont ce volume représente les actes (27 et 28 novembre 2019) : bien que l'héritage soit un peu lourd à porter, la richesse des apports est indéniable et l'étude de l'« écriture pontificale » lui paraît un champ particulièrement fertile. »